

[Accueil](#)

[Vie municipale](#)

[Marchés publics](#)

[Clauses d'insertion](#)

# Clauses d'insertion

---

## Une implication sociale sur le territoire

## Consultez les documents d'information

[Tract à destination des maîtres d'ouvrage](#)  
292 ko

---

[Dépliant à destination des entreprises](#) 471  
ko

---

Intégrer une clause sociale, c'est réserver une partie des heures de travail générées par un marché de services, de fournitures ou de travaux au bénéfice des personnes éloignées de l'emploi (jeunes peu ou pas qualifiés, demandeurs d'emploi de longue durée, travailleurs handicapés...). Les clauses sociales peuvent également prendre la forme de marchés réservés à des structures de l'insertion ou du handicap, présentes sur notre territoire et ayant pour vocation d'accompagner au retour à l'emploi de personnes qui en sont éloignés.

Contact : Adeline PILVEN Chargée de mission Clauses d'insertion sociale

Service Achat et de la commande publique - 02 97 02 22 89 -  
apilven@lorient.bzh